CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N° 147301

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRICO IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, EN FACE DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 5014, Ilot 338

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 03 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICO IVOIRE »

Objet : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGROALIMENTAIRE, TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES, IMPORT-EXPORT.

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales.

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l' exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procèdes de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, EN FACE DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 5014, Ilot 338

Dirigeant(s) : M AGUIA ADON CALIXTE VERGEZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09127 du 06/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49769/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI